



# Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes

BULLETIN D'INFORMATION N° 13 SEPTEMBRE 2013

## Les RAND'EAUX du Parc

### Le 14 septembre à Haybes, tous à l'eau !

Les Amis du Parc se proposent de rassembler associations et particuliers qui se sentent solidaires des valeurs inscrites dans la charte du Parc Naturel Régional des Ardennes.

Le 14 septembre prochain sur la halte fluviale de Haybes, EDF et le Parc naturel régional des Ardennes s'associent avec les clubs de canoë-kayak du territoire pour lancer la première édition des Rand'Eaux du Parc.

Cet évènement gratuit et accessible à tous mêle découverte du patrimoine naturel et pratique du canoë-kayak pour le plaisir de tous : familles comme amateurs de sport !

Au-delà de l'aspect sportif inhérent à la pratique du canoë-kayak, le Parc a souhaité que la manifestation s'adresse au plus grand nombre et qu'elle valorise le patrimoine local. Aussi, trois espaces d'animation seront mis en place sur la Meuse dès 11 h : un parcours vitesse, un parcours technique et un parcours familial en canobus (embarcation pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes) pour des animations thématiques : faune et flore aquatiques, oiseaux, patrimoine, contes et musique.

En marge de la manifestation, des animations seront proposées au public toute la journée : ateliers-nature, balades en âne, initiation à la pêche. À noter que les organisateurs

ont prévu un espace restauration (grillades, pizzas, pâtes fraîches...) et une buvette valorisant les boissons locales (jus de pomme, cidre, bière...)

Le matin, un grand départ en canobus depuis Fumay.

Afin de rejoindre Haybes par la Meuse, un grand départ accompagné et organisé depuis la halte fluviale de Fumay. Dès 9h30, les participants navigueront à bord de plusieurs canobus en compagnie de barreaux, diplômés dans les clubs partenaires de l'évènement, et parcourront les 4 kilomètres qui séparent les deux communes.

- 50 mn de parcours, arrivée à Haybes vers 10h30.

- Possibilité de revenir à Fumay par la Voie-Verte, 3 km

- Tout public, places limitées, réservation auprès du Parc 03 24 42 90 57

Un partenariat tourné vers la découverte et le sport pour tous !

Pour organiser cette manifestation, EDF et le Parc naturel régional des Ardennes s'appuient sur l'expérience des clubs de canoë-kayak du territoire : le club nautique de Haybes et le Canoë-kayak

Val d'Ardenne (à Revin et Les Hautes-Rivières), qui mettent à disposition leurs compétences humaines et matérielles.



Programme complet des Rand'eaux du Parc (horaires, animations, plan...) disponible dans les offices du tourisme des Ardennes et sur : [www.parc-naturel-ardennes.fr](http://www.parc-naturel-ardennes.fr)

Plus d'informations auprès du Parc 03 24 42 90 57  
[accueil@parc-naturel-ardennes.fr](mailto:accueil@parc-naturel-ardennes.fr)

Julien Crugnola  
Chargé de mission  
communication



# Le squelette de la Grotte de Nichet



On raconte que, sous Louis XVI, un malandrin de Givet, poursuivi par la justice, résolut de ne pas se laisser appréhender et se déroba aux recherches en s'enfonçant dans la grotte de Nichet.

Son frère, âme pitoyable, vint tout d'abord régulièrement lui apporter des provisions.

Mais, un beau jour, se sentant épié et perdant la tête, il se décida d'en finir avec le malheureux qui était le déshonneur de la famille. En lui apportant des vivres, il assomma le malandrin et vint aussitôt confesser son crime chez le commissaire royal de Givet.

Le roi Louis XIV, apprenant ce fratricide, ordonna de murer l'ouverture de la grotte.

Comme dans beaucoup d'histoires légendaires, il y a dans ce récit un fond de vérité : Mr Laurent, archiviste honoraire de Mézières, a retrouvé dans les archives des Ardennes un procès-verbal, d'où il résulte qu'en 1779 un homme de Givet-Notre-Dame, ayant eu des démêlés avec la justice, prit ombrage, déclara qu'on ne le saisirait pas, commença à rôder autour de la caverne et tout à coup disparut.

Quelques semaines plus tard, le 6 avril, la Prévoté d'Agimont, émue par des rumeurs courantes, ordonna les recherches. Quelques hommes pénétrèrent dans la grotte et, après plusieurs heures de

recherches, découvrirent un cadavre dont ils reconnurent l'identité à ses habits et à divers autres indices.

On abandonna le mort sur le lieu.

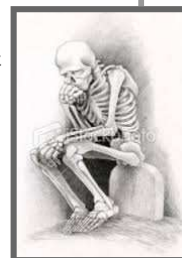
Lorsqu'en 1895 la commune de Fromelennes fit faire des travaux pour aménager la grotte de Nichet, l'équipe d'exploration trouva le squelette demi-assis, la tête posée sur la main droite, les jambes croisées, dans l'attitude de la mort calme et tranquille.

Source ;

Dom Thierry Rejalot

Les grottes de Nichet, juillet 1992

Éditions Terres Ardennaises



À celui qui  
veille tout  
se révèle

Proverbe italien

## Rendez vous du Parc

**Samedi 21 septembre à Hargnies**

### Invitation à courir la tenderie aux grives

Découverte d'un savoir-faire devenu tradition dans les Ardennes.

« Et tout ça, t'apprends pas ça sur des bouquins, t'apprends ça en regardant la nature ».

Départ 14h, retour vers 18h

Randonnée, 10 km, niveau modéré, prévoir chaussures de marche et gourde d'eau.

Réservation obligatoire auprès du Parc au 03 24 42 90 57

Sortie animée proposée par Bernard Masson



**Samedi 28 septembre à Saint-Marcel**

### La vallée du Thin, bordure septentrionale du Parc

Regard sur un paysage rural typique : la vallée du Thin, et l'empreinte laissée par l'homme.

Celui du passé : table de ganguille et voies romaines. Celui d'aujourd'hui : exploitation agricole herbagère où se pratique la valorisation des déchets organiques.

Départ 14h, retour vers 18h

Balade en campagne, 4 km, niveau facile, prévoir chaussures de marche et gourde d'eau.

Réservation obligatoire auprès du Parc au 03 24 42 90 57

Sortie animée proposée par Stanislas Wiatr et Daniel Dupont



# Emploi, réemploi....

L'association BELL'OCCAS, née en 1995 à Auvillers-les-Forges, crée de l'emploi à travers la collecte et la réutilisation des matériaux usagés (textiles, meubles, électroménager). Les équipes s'approvisionnent en déchetterie, dans les grandes surfaces reprenant votre appareil en cas de

nouvel achat et auprès de particuliers.

L'enlèvement des machines est assuré à domicile, avant tri, réparation et vente dans les 3 magasins (Auvillers les forges, Rethel et Charleville rue du petit bois au 03 24 54 57 34)

Source : Mag'info

# Marchés paysans

Vendredi 13 septembre  
15 h - 20 h  
Maubert-Fontaine

Vendredi 27 septembre  
15 h - 20 h  
Renwez  
« Les Volailles »



**Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information sur notre site : [www.amisparcardennes.org](http://www.amisparcardennes.org)**

## Appel à cotisation 2013

Je soussigné(e), Nom : ..... Prénom : .....

Responsable légal pour les personnes morales (association, entreprises...)

Structure\* : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... Courriel : .....

N° SIRET\* : .....

Mandat\* Mme ou Mr ..... pour participer aux activités de l'association

\*Si nécessaire

### Adhésion :

Personne physique : 10 €

Personne morale (association, entreprise...) : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de ..... €

- Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »
- Par mandat
- Par virement (merci de préciser le nom de la structure dans le libellé de votre virement ou de votre mandat)

Fait à : ..... Le : .....

Signature :

A retourner à :

Association « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

91 place de Launet

08170 HARGNIES

[amisparcardennes@gmail.com](mailto:amisparcardennes@gmail.com)

[www.amisparcardennes.org](http://www.amisparcardennes.org)

